



L'EXPRESSION DE LA GAUCHE 70

Groupes de Gauche et Apparentés du Conseil Général de la Haute-Saône

Bulletin du groupe de Gauche et Apparentés du Conseil général de la Haute-Saône

NUMERO 2014-2 MAI 2014

EDITO : RESTAURER LA CONFIANCE

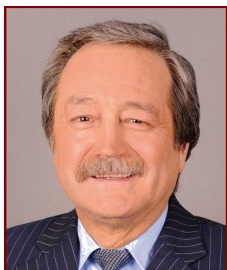
Les élections municipales qui se sont déroulées en mars dernier ont vu la Gauche reculer dans un grand nombre de municipalités, en Haute-Saône comme dans l'ensemble du pays.

Plus que le bilan, très souvent positif, des municipalités de gauche sortantes, c'est l'abstention d'une grande partie de notre électorat qui nous a été défavorable face à la situation économique et sociale de notre pays. En Haute-Saône, nous avons gardé la confiance de nos électeurs dans un certain nombre de villes grâce aux politiques publiques menées par nos municipalités depuis plusieurs années.

Au niveau national, la gestion catastrophique laissée par les différents gouvernements de Nicolas Sarkozy aura laissé des traces profondes avec plus de 687 milliards d'euros de dette selon la Cour des Comptes. Ce legs place le gouvernement de François Hollande dans une situation délicate puisqu'il doit gérer un lourd héritage qui pèse directement sur les contribuables comme sur les collectivités. C'est bien l'impatience et le désarroi légitime de nos concitoyens qui se sont exprimés à travers ce scrutin.

Vous avez élu le groupe de Gauche et apparentés lors des différentes élections cantonales pour mener les réformes susceptibles de structurer et réformer notre territoire en profondeur.

Malgré une situation économique fragile au niveau national, notre gestion budgétaire est reconnue nationalement comme une des plus efficaces pour les départements de même strate. Cette gestion rigoureuse de nos comptes



publics nous permet d'assurer les investissements nécessaires à la modernisation de notre territoire. Du Syndicat mixte Haute-Saône numérique à la modernisation des infrastructures routières en passant par les contrats territoriaux PACT 2014-2020, nous n'avons laissé aucun canton, aucune compétence ni aucune de nos prérogatives de côté pour assurer à toutes et à tous les mêmes équipements et un meilleur accès aux services publics et au public.

La désaffection pour des politiques largement contraintes ne doit pas provoquer un rejet général pour des élus qui tous les jours sont à vos côtés afin d'améliorer votre quotidien !

Les Conseillers généraux du Groupe de gauche et apparentés autour du Président Yves Krattinger travaillent depuis 2001 à faire de notre département le territoire du bien-vivre ensemble, malgré des moyens en baisse, en respectant nos engagements et nos valeurs.

C'est la définition que nous nous faisons de la politique et du respect des mandats que vous nous avez confiés lors des dernières élections cantonales et que nous honorons, avec probité, courage et honnêteté intellectuelle, sans démagogie, ni simplisme.

2014 est et sera la continuité du respect des engagements passés entre tous les élus de la Majorité départementale et les Haut-Saônois, avec vous et pour vous.

Michel WEYERMANN
Canton de Saulx
1er Vice-président
Président du Groupe de Gauche

SOMMAIRE :

Editorial :
Restaurer la confiance
p.1

Zoom :
Canton de Port-sur-Saône
p.2

La déviation de Pesmes
p.2

8 Mai 1945 et centenaire de la déclaration de la Grande Guerre
p.3

L'Education décimée en Haute-Saône
p.3

Subvention aux associations
p.4

L'expression de la Gauche 70
Directeur de publication : Michel Weyermann
Rédaction : Groupe de Gauche et Apparentés
Réalisé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

ZOOM SUR LE CANTON DE PORT-SUR-SAONE



« Avec, son petit port de plaisance et son Festival International de Folklore, Port-sur-Saône est un des axes culturels majeurs de la région Franche Comté. »

Bordé par la Saône, le Canton de Port-sur-Saône offre de magnifiques perspectives tant au niveau économique, touristique que culturel.

Port-sur-Saône est le chef-lieu d'un canton composé de 17 communes pour 7637 habitants.

L'économie du canton est très variée (culture, élevage en partie bovin ...), touristique et industrielle, Port-sur-Saône accueille notamment le siège d'Euroserum, le 3ème producteur mondial de lactosérum.

Avec, son petit port de plaisance et son Festival International de Folklore, Port-sur-Saône est un des axes culturels majeurs de la région Franche Comté.

Le Festival international de Folklore né en 1989 symbolise à lui seul le caractère international et la grande ouverture

d'esprit de Port-sur-Saône. Avec 20 000 visiteurs par an, il offre à toutes et à tous une magnifique rencontre avec des cultures venues du monde entier.

Notre Canton est aussi l'héritier d'un patrimoine historique et architectural d'une grande richesse qui agrémentent cette géographie fluviale. Son pont du XVIIIème siècle marqué de 13 arches est toujours empreint de l'esprit révolutionnaire de 1789, traverse la commune dans sa profondeur.

Ce cadre de vie, ce dynamisme et cette ouverture d'esprit symbolisent un territoire ambitieux qui attire un grand nombre de personnes venu de tous les horizons.

Le Canton de Port sur Saône: véritable « Havre de paix », ancré en plein cœur du pays Haut-saônois.

LA DEVIATION DE PESMES

La déviation de Pesmes est ouverte depuis le 5 décembre 2013 après 3 ans de travaux.

Ce modèle de coopération interdépartementale aura coûté 18 millions d'euros, soit 14.319 euros pour notre département et 3.697 millions d'euros pour le Jura. La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre ont été assurées par le Conseil général de Haute-Saône.

Cette déviation, longue de 5.34 km en circulation bidirectionnelle, est le symbole de notre politique d'infrastructure routière inscrite dans le projet

stratégique « Haute-Saône port routier notamment pour PSA.

L'avantage de cette déviation est double :

Cette déviation, permet dans un premier temps de supprimer toutes les nuisances (sonores, atmosphériques, insécurité) véhiculées par la circulation au centre de Pesmes .

Le second avantage est économique. La déviation de Pesmes s'intègre ainsi dans l'itinéraire Vesoul-Gy-A 36, trajet privilégié par les poids lourds en direction du sud au départ de Vesoul, primordiale pour le trans-

port routier notamment pour PSA.

La déviation de Pesmes permet, outre les perspectives nouvelles offertes en matière de valorisation du patrimoine à assurer la sécurité et la tranquillité des Pesmois, et de continuer notre politique de connexion du département avec nos voisins français et européens, afin d'ouvrir notre économie vers le monde dans l'intérêt de la Haute-Saône et des Haut-Saônois.



« La déviation de Pesmes permet d'assurer la sécurité aux pesmois [...] et de connecter notre économie vers nos voisins français et européens. »

8 Mai 1945 et centenaire de la déclaration de la Grande Guerre

Soixante-neuf ans après la fin de la guerre en Europe, nous commémorons ce 8 mai 2014, la capitulation de l'Allemagne nazie face aux armées alliées.

Hasard du calendrier, cette année correspond aussi au centenaire du déclenchement de la Grande guerre le 28 juillet 1914.

Cette dernière est présente dans chacun de nos villages sur nos Monuments aux Morts avec ses centaines de milliers d'anonymes morts au champ d'honneur.

Vingt-cinq ans séparent le début des deux guerres. Deux décennies pleines d'espoir après la création de la Société des Nations, pour assurer la Paix entre les peuples. Après la crise économique de 1929, la prise de pouvoir de Mussolini et d'Hitler, ou la guerre d'Espagne, le « Plus jamais ça » si chers aux poilus se brisa en 1939 devant l'attentisme et le chaos.

Entre 1939-1945, près de 600 000 français sont morts, civils comme militaires. D'Oradour-sur-Glane au Maquis du Vercors en passant par le Vel d'Hiv, notre pays aura terriblement souffert durant ses quatre années d'occupation jusqu'à la Libération.

L'Europe créée après 1945 pour garantir la paix et la prospérité entre les peuples sera fêtée le lendemain, comme si la boucle sanglante et dévastatrice de ce XXème siècle semblait définitivement bouclée.

Il est d'une importance capitale de se souvenir que plus de 200 000 français sont tombés sous l'occupation pour défendre notre liberté et notre honneur.

Il nous apparaît difficile de ne pas faire un lien cette année entre ces deux conflits, qui auront représenté pour notre Peuple tant de sang et de larme.



« L'Europe créée après 1945 sera fêtée le 9 Mai comme si la boucle sanglante et dévastatrice de ce XXème siècle semblait définitivement bouclée. »

L'Education nationale décimée en Haute-Saône

La Franche Comté, et la Haute-Saône apparaissent comme le parent pauvre du pays en matière d'éducation. Le rapport de la Commission départementale de l'Education Nationale est édifiant et annonce la suppression de 16 postes d'enseignants dans le 1^{er} degré du public pour la rentrée prochaine sur le territoire...

Comme parents, maires et conseillers généraux, nous nous associons aux syndicats d'enseignants et aux associations de parents d'élèves pour critiquer ouvertement les décisions prises pour notre département et l'impact négatif sur l'organisation scolaire.

La prise en compte quasi inexistante des enfants de moins de trois ans nous apparaît comme surréaliste quand le département accueille chaque année de nouveaux arrivants et en particulier de jeunes couples de salariés avec leurs enfants.



La décision nous apparaît d'autant plus injuste que le Conseil général a fait des efforts considérables pour améliorer les conditions de travail dans les établissements scolaires pour garantir pour tous, les mêmes chances.

L'éducation n'est pas un luxe mais une obligation que doit garantir l'Etat pour chaque enfant de la République, quelque soit son département ou sa situation géographique. C'est son devoir !

Pour toutes ces raisons nous sommes hostiles à la nouvelle carte établie pour notre territoire et nous ferons tout ce qui est possible, pour assurer l'égalité sur notre département car c'est l'avenir qui se prépare dans nos écoles.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EXERCICE 2014



Le Groupe de Gauche et Apparentés s'est réuni autour du Président Yves Krattinger lors de l'Assemblée départementale du 10 mars 2014 pour voter les subventions aux associations du département de Haute-Saône pour l'année à venir.

Lors du vote du Budget Primitif 2014, l'Assemblée a fixé et voté l'enveloppe budgétaire réservée aux subventions aux associations.

L'Assemblée a donc décidé de donner pour la :

2ème commission - Education, Jeunesse, Sport, Culture :

23 demandes ont été acceptées pour 31 390 euros de subventions

4ème commission - Economie, Emploi, Tourisme

2 demandes ont été acceptées pour un total de 5 350 euros.

6ème commission - Environnement et cadre de vie

4 demandes ont été acceptées pour un total de 9 200 euros de subventions

7ème commission - Aménagement du territoire et intercommunalité, logement et équipement rural

2 demandes ont été acceptées pour un total de 1 300 euros.

8ème commission : Solidarité et Santé

40 demandes ont été acceptées pour 104 690 euros au total.

9ème commission - Administration générale, affaires immobilières

20 demandes ont été acceptées pour 32 560 euros.

Le montant total est de 184 490 euros.

Ainsi le Conseil général de Haute-Saône et le Groupe de gauche et apparentés continuent d'aider les associations qui structurent notre territoire, le font « avancer », pour faire de la Haute-Saône, le département où il fait bon vivre, dans le respect de toutes et de tous.

Retrouvez nous aussi sur Internet :
www.gauche70.fr